

**Interpellation au Conseil communal du 21 novembre 2016**  
**Concerne Les « Lucioles » et autres dispositifs en réponse à la détresse sociale**

Monsieur le Bourgmestre,

Après plusieurs verbalisations qui ont provoqué pas mal de réactions indignées, vous avez finalement accepté de rencontrer les membres du collectif bénévole des « Lucioles » qui distribue les samedis soirs un repas chaud et gratuit aux SDF liégeois sur la Place Saint Jacques.

Comme d'autres conseillers je suis allé à la rencontre de ces personnes (le samedi 12 novembre) et j'ai pu constater le nombre important de personnes Sans Abris venant -malgré le froid- dans le calme et la dignité bénéficier de cette générosité manifestement bienvenue.

Vous avez évoqué diverses raisons à votre opposition à cette action :

- *l'absence de demande d'autorisation* : si une demande vous avait été adressée dans les délais l'auriez- vous accordée?
- *le fait que cette action se tient à l'extérieur* : le Collectif ne demande pas mieux que d'accueillir les SDF dans un cadre couvert à l'abri des intempéries
- *le risque que « ça les éloigne des structures existantes »* : J'avoue que je ne comprends pas cet argument..
- *la nécessité de ne pas « surdimensionner le réseau social liégeois »*:Avez-vous vraiment l'impression que les personnes qui vivent dans la rue profitent d'une aide disproportionnée par rapport à leurs besoins, ne fussent-ils que de base ? Est-ce pour la même raison (« ne pas trop les gâter ») que Liège ne démarre le « Plan Hiver » que 15 jours plus tard (le 01.12 contre le 14.11) que Bruxelles, Charleroi, Namur.... ?

Comme vous, je considère en tant que conseiller communal et par ailleurs de formation et de profession travailleur social, que l'action sociale doit être coordonnée et viser une réinsertion sociale globale. Mais contrairement à vous je ne vois pas en quoi un moment de rencontre conviviale autour d'un modeste repas le samedi soir, entrerait en concurrence d'une quelconque manière avec le réseau social public et associatif existant.

Mes questions, Monsieur le Bourgmestre, sont les suivantes :

- Pour quelle raison avez-vous commencé par envoyer la police pour verbaliser les membres des « Lucioles » avant toute autre démarche ? Si c'était à refaire, procéderiez vous de la même manière ??
- En quoi la distribution de repas chauds par un collectif de bénévoles éloignerait-elle les SDF des structures existantes ?
- A quels accords a abouti votre rendez-vous du 17 novembre ?

Merci de vos réponses

**Guy Krettels**  
**Conseiller communal Ecolo**